Frano CVJETISA

QUELQUES POINTS ESSENTIELS du problème yougoslave

Extrait de *L'Avenir*, Revue du Socialisme

— Février 1918 —

PARIS

—

1918

DU MÊME AUTEUR :

Les Yougoslaves d'Autriche-Hongrie (brochure). Paris, 1917. (En dépôt chez l'auteur, 17, rue Cadet.)

Quelques points essentiels du problème yougoslave

I

L'accord avec les socialistes italiens

Si les socialistes italiens étaient appelés à présider à la solution du problème adriatique, on peut dire que les graves dissensions qui existent, au moment actuel, entre l'Italie et les Yougoslaves, disparaîtraient par cela même. En effet, entre les socialistes italiens, qu'il s'agisse de ceux d'Autriche ou du parti socialiste *officiel* du Royaume, et les Yougoslaves, règne au sujet du sort futur des provinces adriatiques une identité de vue presque complète, et cela non seulement entre les socialistes italiens et leurs camarades yougoslaves, mais aussi entre eux et les représentants de la bourgeoisie yougoslave.

En ce qui concerne la Dalmatie, cet accord est absolu : aucun socialiste italien — je parle, bien entendu, des socialistes restés fidèles au parti et non des dissidents qui, de socialiste, n'ont que le nom — ne songe à contester que la Dalmatie est un pays purement yougoslave et qu'elle doit, suivant le vœu de ses habitants, faire partie de l'unité yougoslave.

Ils n'ignorent pas que la Dalmatie, dont la population est composée de 610. 669 Yougoslaves (97 o/o) et de 18.028 Italiens (3 o/o),, au point de vue du droit public fait partie intégrante du royaume triunitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie (1) et que ce n'est qu'à titre provisoire qu'elle est ad-

(1) Le royaume de Croatie-Slavonie-Dalmatie jouit, à l'intérieur de la Monarchie, d'une autonomie assez large, au moins sur le papier.

ministrée par l'Autriche. Depuis 1870 la majorité serbo-croate de la Diète dalmate ne cesse de demander, dans ses adresses au souverain, l'union effective de la Dalmatie avec la Croatie, mais sans succès. Les 11 députés que la population dalmate envoie au Parlement de Vienne et qui sont élus sur la base du suffrage universel, sont tous des « protestataires » de nationalité serbo-croate. Sur 86 administrations communales, 85 sont entre les mains des Serbo-Croates; une seule, celle de Zadar (Zara), est aux mains des Italiens. Et encore cela est dû uniquement au système réactionnaire des curies, la circonscription communale de Zara étant, par le chiffre de sa population, en écrasante majorité slave, (23.651 Serbo-Croates contre 11.552 Italiens). Les socialistes italiens tiennent compte de ces faits et ne formulent aucune revendication au sujet de la Dalmatie.

Pour ce qui est de l'Istrie, les socialistes italiens reconnaissent que le pays est en grande majorité yougoslave : 223.318 Yougoslaves (60 o/o) et 147.417 Italiens (40 o/o). Les Italiens habitent exclusivement le long de la côte occidentale, les Yougoslaves habitent tout l'arrière-pays et toute la côte orientale. A la suite du classement national de la population déterminé par les élections sur la base du suffrage universel, en 1907, les représentants des Italiens et des Yougoslaves se sont mis d'accord pour procéder à la délimitation du territoire national appartenant à chaque nationalité. *Par cet accord, conclu en 1908, 4.054 kilomètres carrés, donc plus des 4/5 de la province* (c'est-à-dire toute la partie orientale et centrale ainsi que l'arrière pays de la partie occidentale) *ont été reconnus aux Slaves, et 902 kilomètres carrés aux Italiens.* Cette délimitation, qui a sauvegardé dans une large mesure les intérêts de l'élément italien, fixe la part qui revient à chaque nationalité. Donc en ce qui concerne l'Istrie, la situation est suffisamment claire aussi et elle ne pourrait donner lieu à des controverses, pourvu qu'on obéisse à la réalité ethnique et à la volonté des populations intéressées.

La question de Trieste est plus compliquée ; mais ici aussi un accord entre les Yougoslaves et les socialistes italiens ne présente aucune difficulté. La population de Trieste

compte 118.959 Italiens (62 o/o), 59.319 Yougoslaves (31 o/o) et 12.632 Allemands et autres (7 o/o). La ville elle-même est donc en majorité italienne. Mais les Italiens ne se bornent pas à réclamer la possession de la seule ville de Trieste ; ils veulent aussi occuper, pour protéger la ville, une vaste zone de l'arrière-pays qui est purement slave. De ce fait les rapports numériques entre l'élément italien et l'élément slave changent, et les Yougoslaves qui devraient être englobés dans le royaume d'Italie deviennent aussi nombreux que les Italiens.

Il y a plus. Dans le cas de Trieste, à côté de l'élément ethnique, il y a un autre facteur qui joue un rôle aussi important que la langue : c'est l'élément économique. En effet, Trieste est un grand port maritime qui dessert l'arrière pays slovène, les régions alpines allemandes et jusqu'à la Bohême. L'annexion pure et simple de Trieste par l'Italie séparerait la ville de son *Hinterland*, ce qui amènerait l'arrêt de son essort économique et la déchéance rapide de la ville. Ce fait est d'une telle évidence que le parti socialiste italien de Trieste, qui représente les intérêts des couches populaires de la ville, redoutant les conséquences d'un tel changement, est résolument opposé à l'incorporation de Trieste au royaume d'Italie. Or, aux dernières élections (en 1911) d'après le suffrage universel, à Trieste, les candidats socialistes ont obtenu 10.236 voix, ce qui fait, avec les 10.653 voix obtenues par les candidats slovènes, 20.889 suffrages hostiles à la domination italienne, contre 14.337 voix recueillies par les candidats nationalistes italiens, qu'on peut supposer favorables à l'annexion de Trieste par l'Italie. Cette réalité, qu'aucune phraséologie nationaliste ne saurait voiler, exige une grande circonspection dans la solution du problème de Trieste. En tout cas, avant de déterminer le futur statut de Trieste, une consultation préalable de la population s'impose. Tel est le point de vue des socialistes yougoslaves, et en cela ils sont tout à fait d'accord avec leurs camarades italiens de Trieste. Les socialistes italiens du Royaume ne peuvent que se ranger à leur avis.

Je crois pouvoir dire que les représentants de la bourgeoisie yougoslave, et notamment les Slovènes, qui sont les

plus directement intéressés, seraient prêts à accepter une telle solution pourvu que soient prises toutes les mesures aptes à garantir la libre expression de la volonté populaire.

Une autre province fait l'objet des controverses italo-yougoslaves : c'est la région de l'Isonzo, officiellement appelée *le comté de Goritz et de Gradisca.* En réalité, il s'agit des deux régions géographiquement et ethniquement tout à fait distinctes : la région de Gradisca, plus connue sous le nom de Frioul, comprenant la plaine frioulaine, est habitée presque exclusivement par des Italiens ou plutôt par des Ladins italianisés, (72.170 Italiens — 92 o/o — contre 6.349 Slovènes — 8 o/o —); la région montagneuse de Goritz est habitée en écrasante majorité par des Slovènes (148.215 Slovènes — 89 o/o — contre 17.949 Italiens — 11 o/o —). Seule la ville de Goritz peut constituer un point de litige, car tout en étant située en plein pays slave (le district de Goritz compte 80.929 Slovènes — 79 o/o —, 17.577 Italiens — 17 o/o — et 4.060 Allemands et autres — 4 o/o —), elle a une population en majorité italienne (la population de la ville est ainsi composée : 14.812 Italiens — 51 o/o —, 10.868 Yougoslaves 39 o/o — et 3.611 Allemands — 12 o/o —). Mais ici aussi on pourrait arriver à un accord, si l'on tient compte de la volonté populaire et des intérêts économiques de la ville.

Il résulte des faits que je viens d'exposer qu'un accord entre les Yougoslaves et les socialistes au sujet de la Dalmatie, de l'Istrie, de Goritz-Gradisca et même de Trieste ne présente aucune difficulté sérieuse. Le malheur est que le parti socialiste italien y consacre une bien mince attention ; il persiste dans son attitude purement négative aussi bien en ce qui concerne la guerre qu'au sujet des problèmes nationaux qui y sont attachés. Je parle du parti socialiste officiel.

Pour ce qui est de l'attitude du parti socialiste réformiste, on remarque deux courants. Bissolati et quelques-uns de ses amis (les professeurs Mondaini, Salvemini etc.) sont des « modérés ». Cela veut dire qu'ils ne réclament pas la possession de la Dalmatie pour l'Italie, se bornant à exiger des « points d'appui » stratégiques dans l'archipel dalmate. D'autre part, ils demandent l'annexion pure et simple de Trieste et de la côte occidentale de l'Istrie, y compris le port militaire de Pola, sans la consultation préalable des populations intéressées. A l'opinion de Bissolati s'est aussi rallié, après son retour de la Russie révolutionnaire où il était allé en mission, Arturo Labriola, le fougueux député syndicaliste indépendant de Naples, qui auparavant prêchait l'annexion de la Dalmatie par l'Italie. (1)

A côté des « modérés », il existe dans le parti réformiste un courant annexionniste (représenté par Marini, Pullé, etc.) qui réclame toute la Dalmatie avec ses îles jusqu'à la frontière monténégrine : plus que ne réclament les nationalistes eux-mêmes. Mussolini et son *Popolo d'Italia*, se trouvent entre les « modérés » et les annexionnistes ; ils penchent toutefois plutôt vers ces derniers.

On peut dire d'une façon générale que le nœud du problème italo-yougoslave ne réside pas dans la délimitation territoriale de l'une ou de l'autre province adriatique en question, mais dans l'assiette à donner au problème adriatique : il s'agit de savoir si l'Adriatique sera une mer fermée dans laquelle s'exercera la domination absolue et incontestée de l'Italie ou si elle sera une mer libre, ouverte, à tous, et où les autres nations riveraines (yougoslave et albanaise) auront leur place au soleil.

La première thèse est celle du gouvernement italien aidé par les impérialistes de toutes couleurs ; la seconde est celle des Yougoslaves, et elle est partagée par les vrais socialistes italiens. Le gouvernement italien croit parvenir à réaliser son but par étapes, c'est-à-dire par des opérations successives, politiques et militaires, visant la côte orientale de l'Adriatique. La première de ces opérations a été l'occupation de Valona et de son territoire. Par cette occupation, qui constitue une vraie main-mise de l'Italie sur les Balkans, l'Italie s'est assurée *l'entrée de l'Adria-*

(1) Il n'est pas sans intérêt de constater que les deux socialistes de Trente, qui au cours de la guerre sont passés en Italie, le député Battisti (pendu par les Autrichiens) et le citoyen Piscel, dans leurs écrits et discours, ne se sont jamais écartés de la traditionnelle formule de l'irrédentisme italien, à savoir « *Trento e Trieste* »

tique. L'occupation des côtes et des îles dalmates devrait lui donner des points d'appui nécessaires, aussi bien pour renforcer la défense de l'entrée dans l'Adriatique que pour exercer sa domination absolue à l'intérieur de cette mer, devenue désormais un lac italien.

Il est évident pour tout homme ayant les plus élémentaires notions de géographie, que ces « assurances stratégiques » demandées par l'Italie ne sont pas dirigées contre les Allemands. En effet, si les Allemands se décident un jour à conquérir l'Adriatique, pour y parvenir, ils ne prendront pas le chemin de la mer, car il faudrait d'abord qu'ils obtiennent, de l'Angleterre et de la France, la permission de traverser la Méditerranée, mais celui de la terre en passant des Alpes par l'*Hinterland* slave.

Les garanties stratégiques que l'Italie, nation de 40 millions d'habitants ayant une puissante flotte de guerre, demande contre le futur État yougoslave qui comptera au plus une douzaine de millions d'habitants ne sont qu'un prétexte pour cacher ses intentions de domination. Aussi les arguments historiques, géographiques et ethniques qu'on invoque pour justifier l'annexion de l'Istrie, de la Dalmatie et des îles ont-ils été forgés tout exprès et dans le même but.

Les socialistes italiens sont éloignés de tout esprit de domination. Aussi l'accord entre eux et les Yougoslaves au sujet du sort futur des provinces adriatiques est-il facile.

II

Les luttes et les tendances politiques chez les Yougoslaves

Avant la guerre, la bourgeoisie yougoslave, en Autriche-Hongrie, était divisée, au point de vue politique, en deux camps : l'un envisageait l'unification nationale des Serbes, Croates et Slovènes en dehors de l'Autriche-Hongrie ; l'autre espérait réaliser le même but (toutefois sans les Serbes de Serbie et de Monténégro) dans le cadre de la monarchie habsbourgeoise.

La première tendance était de beaucoup plus forte que la seconde : elle était professée par tous les éléments libéraux et démocratiques de la nation, sans compter la jeunesse où la tendance unitaire irrédentiste avait aussi gagné, dans sa forme la plus violente de conspirations et d'attentats, les éléments cléricaux.

A l'idée unitaire anti-autrichienne étaient notamment acquis, *en Croatie* : la coalition croato-serbe, parti ayant au Parlement croate 54 sièges sur un total de 88 ; *en Dalmatie* : le parti national croate, le parti démocratique croate, une fraction du parti du droit croate (dit parti Starcevic) et le parti national serbe — partis qui avaient, à la Diète dalmate, l'écrasante majorité des sièges (31 sur un total de 35 députés serbo-croates, plus 6 députés italiens) et qui tenaient aussi la majorité des sièges de la délégation dalmate au Parlement de Vienne ; *en Bosnie-Herzégovine:* tous les partis serbes, la plupart des députés croates (la majorité du groupe de la *Hrvatska Narodna Zajednica* — Union nationale croate — et trois députés indépendants), enfin un groupe de députés musulmans (minorité), partis possédant les 3/4 des sièges à la Diète de Bosnie-Herzégovine ; *en pays slovènes :* le parti libéral de Carniole, le parti national de Styrie, de Goritz et de Trieste.

Il va sans dire que cette tendance irrédentiste, étant donné le régime de répression qui régnait en Autriche-Hongrie, ne pouvait pas se manifester ouvertement, et que, par conséquent, elle devait souvent prendre les formes les plus variées sous lesquelles était habilement caché le but politique du mouvement. Quelques-unes de ces formes étaient le rapprochement ou la fusion de différentes associations et institutions intellectuelles et économiques, la formation de coalitions politiques serbo-croates, la lutte irréconciliable contre le régime austro-hongrois, l'opposition contre le mouvement trialiste, l'organisation de congrès littéraires, artistiques et gymnastiques (*Sokols*) nationaux, auxquels participaient aussi les Serbes du Royaume et du Monténégro, etc. Le gouvernement autrichien avait compris le vrai sens de toutes ces actions, auxquelles il attacha la dénomination de « propagande panserbe », et

il les combattit par tous les moyens, notamment par des poursuites policières et judiciaires connues sous le nom de procès de haute trahison.

Le camp qui espérait que l'unification des Yougoslaves pourrait être réalisée dans le cadre de la monarchie (en laissant subsister la Serbie et le Monténégro indépendants), était subdivisé en *trois tendances*. *La première* représentée surtout par le parti clérical slovène (chef : le député Sustersic), et par quelques députés cléricaux croates de Dalmatie, de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, était attachée à l'idée trialiste. Les chefs du mouvement trialiste, particulièrement le député Sustersic, qui avait des relations avec la Cour, prêtaient à l'héritier du trône habsbourgeois, l'archiduc François-Ferdinand (un féodal centraliste !) l'intention de créer un troisième Etat autonome dans la Monarchie, égal en droits à l'Autriche et à la Hongrie : l'Etat Yougoslave, embrassant tous les Yougoslaves de la Monarchie. Cet Etat, bien entendu, aurait porté une marque très catholique, et même ultramontaine. La *seconde tendance* du même camp avait un caractère nationaliste croate. Elle était représentée par le parti du droit croate (dit parti Starcevic) de Croatie, parti qui avait aussi des adhérents en Dalmatie, en Bosnie-Herzégovine et ailleurs. Le parti Starcevic chérissait l'idée de créer, dans ses limites historiques, un Etat indépendant croate sous le sceptre des Habsbourgs. Le noyau de cet Etat devait être la Croatie, qui a conservé, même dans le système dualiste, le caractère d'un Etat distinct aussi bien de la Hongrie que de l'Autriche. C'était le sens du « droit historique croate ». Dans cet Etat la suprématie devrait appartenir à l'élément croate qui deviendrait la seule nation politique (les Serbes étaient considérés comme des Croates orthodoxes). Cela était en quelque sorte la riposte de la « grande Croatie » des exclusivistes croates, à la « grande Serbie » des exclusivistes serbes. La *troisième tendance* du camp « loyaliste » était formée du parti Frank en Croatie et de ses partisans en Bosnie-Herzégovine. Ce groupe, très austrophile, n'avait pas de grandes conceptions politiques ; son programme consistait dans la soif du pouvoir et dans la lutte contre les éléments irrédentistes, que les frankistes désignaient comme des traîtres et des panserbes. C'était, en somme, une sorte de groupement « cent-noir » croate. Aussi ce parti vivait-il, comme son pendant russe, des fonds de l'état-major et du Ministère des Affaires Etrangères de la Monarchie dualiste.

La guerre a complètement disloqué le camp « loyaliste ». D'abord, les trialistes ont perdu, par la mort de l'archiduc François-Ferdinand, l'espoir de voir réaliser leur rêve. D'autre part, la guerre, en déchaînant la rage slavophobe des autorités de la Monarchie, rage dont ont été victimes de nombreux prêtres catholiques, leur a montré que la politique du gouvernement autrichien n'est pas seulement dirigée contre les « panserbes », mais contre tous ceux qui sont restés fidèles à leur nationalité yougoslave. A la suite de cette évolution, le député Sustersic, compromis par ses accointances avec la Cour, a été écarté de la direction du parti clérical slovène, et les députés de ce parti ont formé dernièrement, avec les députés serbo-croates de Dalmatie et des autres pays yougoslaves d'Autriche représentés au Parlement de Vienne, un club yougoslave unitaire, qui, à l'heure actuelle, mène une vigoureuse lutte contre le gouvernement autrichien et réclame, pour les Yougoslaves de la monarchie, le droit de se constituer en un État indépendant d'après les principes énoncés par le président Wilson.

Le parti Starcevic de son côté, voyant que le gouvernement serbe a accepté l'idée de la création d'un État yougoslave où tous les Serbes, Croates et Slovènes seront égaux en droits, a déclaré, dans la séance du Parlement croate du 5 juin 1917, par la bouche de son chef, le député Ante Pavelic, qu'il revise son ancien programme et qu'il accepte désormais l'idée de l'union de tous les Serbes Croates et Slovènes en un État national yougoslave. Même une fraction du parti Frank (voir la déclaration du député Pazman au Parlement croate, le 8 août dernier), sous la pression de l'opinion publique, a dû accepter l'idée de l'unité nationale yougoslave.

De cette façon, à l'heure actuelle, hors un nombre très restreint d'adhérents du parti Frank et quelques députés musulmans de Bosnie-Herzégovine (qui sont partisans de l'autonomie de la Bosnie-Herzégovine), il n'y a dans les

pays yougoslaves aucun parti, aucun groupe politique de quelque influence, qui soit opposé à l'union des Serbes, des Croates et des Slovènes en État national indépendant. Il est possible que quelques personnalités du haut clergé catholique parmi les Croates et les Slovènes (1) aient préféré l'unification sous la tutelle de la très catholique dynastie des Habsbourgs, plutôt que sous celle de la dynastie orthodoxe des Karageorgevitch, mais dans l'etat où les choses en sont arrivées, ils sont impuissants à arrêter le courant irrédentiste qui a partout pris le dessus.

L'idée de l'unification des Yougoslaves d'Autriche-Hongrie avec les Serbes de Serbie et de Monténégro ne rencontrera donc, dans les partis bourgeois yougoslaves, aucune opposition sérieuse. Les divergences éventuelles qui pourraient se manifester, porteront sur l'organisation à donner au nouvel État. A cet égard, trois courants se manifestent : le courant *centraliste* (le plus accentué parmi les Serbes de Serbie), le courant *fédéraliste* (chez une partie des Croates et des Slovènes de la Monarchie) et un courant intermédiaire *autonomiste*.

L'établissement du centralisme est pratiquement impossible, au moins pour un temps assez long, par le fait de la diversité de la législation, du système fiscal, des institutions administratives, etc., qui règne actuellement dans les différentes provinces yougoslaves. Le nivellement brutal qu'amènerait l'organisation centrale de l'État, ne manquerait pas de provoquer une confusion et un désarroi dangereux. Les Yougoslaves d'Autriche-Hongrie, qui sont très attachés à l'autonomie communale et provinciale, accepteraient difficilement cette forme d'État. Les courants fédéralistes n'ont pas plus de chance de réussir. Les Serbes et les Croates (orthodoxes, catholiques et musulmans) sont si enchevêtrés qu'il est impossible de tracer entre eux une ligne de démarcation quelconque. D'ailleurs les intérêts les plus vitaux, aussi bien des Serbes que des Croates et des Slovènes, s'opposent à une délimitation politique artificielle qui pourrait satisfaire quelques rêves historiques, mais qui lèserait gravement les intérêts économiques de la population. Il est donc probable que prévaudra le système de décentralisation autonomiste, qui correspond mieux aux institutions et aux mœurs du peuple.

(1) Par exemple l'archevêque Stadler, à Serajevo.

La déclaration de Corfou envisage la création d'un État national avec de larges autonomies provinciales et locales suivant les nécessités économiques des différentes régions. D'ailleurs, cette grosse question a été laissée à l'Assemblée Constituante qui est seule compétente pour en donner une solution définitive. L'Assemblée Constituante tiendra compte des désirs et des besoins des populations des différentes provinces.

La question de la forme du futur Etat yougoslave — et ici aussi l'Assemblée Constituante est souveraine pour décider comme bon lui semble — sera probablement résolue dans un sens favorable à la Monarchie et plus particulièrement à la dynastie des Karageorgevitch qui s'est conformée jusqu'à présent, à la volonté du peuple. Les tendances républicaines parmi les Yougoslaves sont faibles : elles se manifestent parmi les émigrés yougoslaves aux Etats-Unis, parmi les socialistes et parmi quelques intellectuels, mais elles sont loin d'atteindre la masse du peuple. D'autre part, il faut tenir compte que l'union se fait avec la Serbie, dont la dynastie, elle aussi, travaille à l'unification nationale. Si les Serbes du royaume eux-mêmes ne se décident pas, pour des raisons intérieures, à écarter la dynastie Karageorgevitch, ce qui est peu probable, les Yougoslaves d'Autriche-Hongrie respecteront l'état de choses actuel. D'ailleurs la solution qui a été donnée à la crise grecque (en laissant subsister la dynastie) n'est pas faite pour fortifier le courant républicain dans les Balkans.

Outre les questions politiques que nous venons d'exposer, deux autres questions. l'une d'ordre moral, l'autre d'ordre social, occupaient l'attention des partis bourgeois yougoslaves : la lutte anticléricale et la question agraire.

La *lutte anticléricale* était très vive, surtout dans les pays slovènes, en Dalmatie et en Croatie. Pendant quelque temps certains problèmes d'ordre moral (l'école laïque, le mariage civil, la séparation des Eglises et de l'État) divisaient la bourgeoisie yougoslave ou tout au moins ses

parties avancée et conservatrice au même degré que les divergences politiques. Cependant à la suite des violences du régime absolutiste établi par le gouvernement austro-hongrois dans les pays yougoslaves, les luttes anticléricales se sont apaisées, et les questions nationales et politiques ont pris le dessus. Après l'unification des Yougoslaves, ces luttes reprendront peut être, dès que les principales questions politiques et économiques seront résolues et que la stabilité du nouvel ordre de choses sera assurée, mais sous une forme moins violente, étant donné que dans le nouvel État yougoslave l'Église catholique n'aura pas une situation privilégiée comme en Autriche-Hongrie. De même l'Église orthodoxe ne sera plus la religion d'État comme c'était le cas jusqu'ici en Serbie.

La *question agraire*, qui agitait les partis démocratiques yougoslaves, se pose dans chaque province yougoslave d'une façon différente : en Bosnie-Herzégovine, sous la forme du servage des paysans chrétiens et musulmans à l'égard des beys ; en Dalmatie, sous la forme du colonat, vestige de la domination vénitienne ; en Croatie, notamment dans la partie slavonne, sous la forme de *latifundia* seigneuriaux. Une des premières tâches de l'Assemblée Constituante sera de résoudre la question agraire selon les principes de la justice sociale. C'est précisément l'espoir de voir enfin résoudre cette question, à laquelle le gouvernement féodal austro-hongrois ne voulait pas toucher, qui rend populaire, dans les larges couches d'un peuple comptant 80 o/o de paysans, l'idée de l'union nationale.

Or, voici quelle a été l'attitude du parti socialiste yougoslave envers tous ces problèmes. En ce qui concerne les questions politiques, les socialistes yougoslaves se sont, dès le début, complètement ralliés à l'idée de l'union des Serbes, Croates et Slovènes de la Monarchie, avec ceux de la Serbie et du Monténégro en un Etat démocratique indépendant en dehors de l'Autriche. Par conséquent ils ont appuyé de toutes leurs forces, notamment en Croatie, les partis démocratiques bourgeois dans leur lutte contre les séparatistes. Le mémorandum déposé par les camarades Radosevic et Markic au Comité hollando-scandinave à Stockholm, au nom du parti socialiste yougoslave d'Autriche-Hongrie, témoigne combien leurs sentiments à ce sujet sont profonds et sincères. Il va sans dire que les socialistes yougoslaves voudraient que le nouvel Etat fût une république démocratique ; néanmoins ils se rendent bien compte des conditions réelles, et ce n'est pas la question de la forme du futur Etat, susceptible d'évolution, qui changera leur avis sur la nécessité de l'union nationale, pourvu que le nouvel Etat jouisse d'une constitution vraiment démocratique.

En ce qui concerne l'organisation du nouvel État, le parti socialiste yougoslave n'a pas pris de décision précise. Néanmoins on peut dire que d'une façon générale le parti socialiste yougoslave, tout en désirant pour le développement du mouvement socialiste une certaine centralisation, tiendra compte des tendances autonomistes du peuple dans le domaine communal et provincial.

Dans la lutte anti-cléricale aussi bien que dans la question agraire, les socialistes yougoslaves seront, comme dans le passé, bien plus radicaux et intransigeants que les partis avancés de la bourgeoisie.

III

La déclaration de Corfou et l'attitude des socialistes yougoslaves

C'est une erreur que de considérer l'acte signé le 20 juillet 1917 à Corfou par M. Pasic et le président du Comité yougoslave, M. Trumbic, comme un « pacte ». Ses auteurs s'en défendent énergiquement. En effet, la *déclaration* de Corfou n'est qu'une manifestation de solidarité entre le gouvernement serbe et les représentants des Yougoslaves irrédimés. Par cet acte, qui a été suivi d'une note verbale remise aux gouvernements alliés, la question de l'unification des Yougoslaves a été posée par le gou-

vernement serbe d'une façon officielle et formelle (1).

En même temps le gouvernement serbe et le Comité yougoslave ont énoncé certains principes fondamentaux sur lesquels, selon leur opinion, doit reposer la constitution de l'Etat yougoslave : égalité politique des Serbes, Croates et Slovènes, égalité et liberté de toutes les religions professées par le peuple, suffrage universel, égalité de l'écriture cyrillique et de la latine, réforme du calendrier etc., enfin convocation de l'Assemblée Constituante qui élaborera et votera souverainement la constitution de l'État.

Les socialistes yougoslaves d'Autriche-Hongrie, de même que leurs camarades serbes, acceptent tous ces principes en se réjouissant que la question de l'unification yougoslave ait été finalement posée d'une façon claire devant les Alliés. Sans doute ils auraient à faire quelques objections au sujet de l'acceptation de la forme monarchique de l'Etat, contenue dans la déclaration de Corfou. Mais les auteurs de l'acte de Corfou affirmant que la clause relative à la dynastie ne lie que ses signataires et les organisations qu'ils représentent (le gouvernement *royal* de Serbie ne pouvait accepter d'autre clause), l'Assemblée Constituante reste complètement libre de décider, en dernier ressort, de la forme à donner à l'État.

(1) D'après des informations confidentielles parvenues d'Autriche-Hongrie, la déclaration de Corfou a été accueillie par les Yougoslaves de la monarchie, avec une grande satisfaction.

Aurillac. — Imprimerie Ouvrière, 3, rue du Prince.